



COMMUNE D'ARCANGUES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 DECEMBRE 2023

Le Conseil Municipal s'est réuni le sept décembre deux mille vingt-trois à 19h.
La séance est ouverte sous la Présidence de Monsieur Philippe ECHEVERRIA, Maire,

Etaient présents : M. ECHEVERRIA Philippe, M. MAISTERRENA Didier, Mme CURUTCHET Maitena, M. GARMENDIA Jean, Mme LAFFONTAS Céline, M. VITIELLO Laurent, Mme HARAN Corinne, Mme CHARLANNE Sandrine, M. DARRIGOL Daniel, M. GAROSI Rémy, M. PICOT Olivier, M. GARRIGUE Jean-Michel, M. GARIADOR Alain, Mme CAZAUX Marie-Christine, Mme FAVRE Nathalie, Mme DACHARY Sylvie, M. AIME Ramuntxo, Mme BONNARDET Marlène M. FERRUS Stéphane, Mme THOMAS Nélize.

Secrétaire de séance : Mme LAFFONTAS Céline

Absents excusés :

Mme DUCOURNAU Marcelle ayant donné pouvoir à M. GARRIGUE Jean-Michel
Mme JOST Sybille ayant donné pouvoir à Mme LAFFONTAS Céline
Mme CABROL Laurence

Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membres présents : 20
Nombre de membres ayant pris part au vote : 22

Date de la convocation : 1^{er} décembre 2023
Date d'affichage : 1^{er} décembre 2023
Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n°2023/73

Budget annexe « Arrangoitze » : Décision modificative n° 1

Mme Laffontas explique qu'il convient de prendre une décision modificative afin de procéder aux écritures de fin d'année.

Décision modificative n° 1 - écriture de fin d'année			
INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
<i>Article (Chap)-opération</i>	<i>Montant €</i>	<i>Article (Chap)-opération</i>	<i>Montant €</i>
3555 (040) : terrains aménagés	50.000,00	3555(040) : virement de la section de fonctionnement	50.000,00
Total dépenses :	50.000,00	Total recettes :	50.000,00

FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
<i>Article (Chap)-opération</i>	<i>Montant €</i>	<i>Article (Chap)-opération</i>	<i>Montant €</i>
71355 (042) : virement à la section d'investissement	50.000,00	71355(042) : variation des stocks de produits	50.000,00
Total dépenses :	50.000,00	Total recettes :	50.000,00
Total dépenses :	100.000,00	Total recettes :	100.000,00

Après en avoir entendu les explications, le conseil municipal :

VALIDE cette décision modificative

AUTORISE M. le Maire à effectuer toutes les opérations nécessaires à sa mise en œuvre.

Adopté à l'unanimité.

Le Maire,



M. ECHEVERRIA Philippe.

La secrétaire,



Mme LAFFONTAS Céline